



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



Communiqué de presse

L'ANCT ET L'AFPA RENFORCENT LEUR PARTENARIAT POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS LES PLUS FRAGILES

Le 09 mars 2022

L'Agence nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) et l'Afpa ont signé une convention le 24 janvier 2022 pour mutualiser leurs moyens au service l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus fragiles et renforcer l'égalité d'accès à la formation et à l'accompagnement sur tout le territoire, en particulier dans les zones les plus isolées.

Déjà partenaires sur plusieurs projets, l'ANCT et l'Afpa renforcent aujourd'hui leur capacité dans les champs de l'insertion, de la formation, de l'emploi et de l'entrepreneuriat. Cela implique de faciliter l'accès à l'ingénierie territoriale pour les porteurs de projets, mais aussi d'intervenir auprès des publics résidant dans les territoires les plus fragiles. D'une manière générale, il s'agit de mieux intégrer le savoir-faire de l'Afpa dans les programmes portés par l'ANCT, pour agir conjointement au bénéfice de l'attractivité des territoires et de leur développement économique.

Ainsi, le partenariat poursuit une série d'objectifs :

- **Renforcer les actions en faveur de l'emploi et de l'insertion dans les quartiers de la politique de la ville**

Aujourd'hui, 116 centres Afpa sont implantés au sein d'un QPV ou à proximité. Ces centres ont vocation à se transformer en « Villages Afpa », véritables tiers-lieux de l'insertion sociale et professionnelle, investis par l'ensemble des partenaires locaux.

- **Soutenir les programmes nationaux territorialisés en faveur des villes petites et moyennes et dans la ruralité**

L'Afpa est déjà partenaire de l'ANCT pour les programmes « Petites Villes de demain », et « Action Cœur de Ville ». Des projets sont en cours pour créer de nouveaux espaces de formation et d'accompagnement et apporter de nouveaux services aux publics et aux collectivités. L'Afpa développe également de nouvelles formations à travers le programme Territoires d'industrie.

- **Favoriser l'accès au numérique**

L'Afpa avec ses partenaires, notamment Simplon.co, sont engagés aux côtés de l'ANCT dans le développement et l'accès à la formation dans le numérique. Ainsi, la convention permettra notamment :

- la formation des 3000 nouveaux conseillers numériques,
- le développement de nouveaux espaces de « co-learning » dans les tiers-lieux,
- l'accompagnement de l'installation de la fibre sur tout le territoire par la formation aux métiers dédiés : installateurs chef de chantier, techniciens fibre optique, installateurs raccordeurs...

« Ce partenariat nous permet de renforcer l'efficacité de nos actions au service du développement et de la cohésion des territoires, explique Yves LE BRETON, Directeur Général de l'ANCT. L'Afpa constitue pour nous un acteur incontournable pour démultiplier l'intervention en faveur des territoires les plus fragiles, ciblés par l'ANCT ».

« Nos deux entités ont développé des actions conjointes au service de nos objectifs communs, ajoute Pascale d'Artois, Directrice de l'Afpa. Aujourd'hui, nous poursuivons et amplifions notre transformation, pour une offre toujours mieux adaptée aux évolutions de la société. Ce partenariat renforce notre capacité d'action au service de tous les publics et des territoires, en cohérence avec les objectifs du plan de relance ».

A propos de l'ANCT

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un partenaire pour les collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites Villes de demain, France Très Haut Débit...

L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux.

A propos de l'Afpa

Etablissement public industriel et commercial depuis le 1er janvier 2017 et membre du service public de l'emploi, l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes), est un opérateur majeur de l'accompagnement et de la formation professionnelle en France. Elle accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés, depuis plus de 70 ans, à se qualifier, à trouver un emploi et se reconvertir.

En 2019, l'Afpa a formé 113 500 personnes, dont 72 000 demandeurs d'emploi et 41 500 salariés. Elle accueille chaque année 3 000 personnes en situation de handicap.

Ses parcours d'accompagnement (Prépa Compétences, PEC VAE, Déclic pour l'action, La Promo 16.18) ont permis à 63 000 personnes de retrouver le chemin de l'emploi. Acteur majeur de l'alternance et des transitions professionnelles présent sur tout le territoire avec plus de 200 implantations, l'Afpa est aussi le partenaire formation et conseil de plus de 6 000 entreprises.

Sa nouvelle stratégie « Villages Afpa » lui permet de créer, aux côtés de nombreux acteurs, partout en France, les tiers-lieux de l'insertion sociale et professionnelle et de l'entreprenariat.

Contacts presse

Pour l'ANCT : Claire Joly, cjoly@bonafide.paris, 06.88.10.67.57

Pour l'Afpa : Valérie Garcia, valerie.garcia-dore@afpa.fr, 01.48.70.54.66/06.19.09.81.80